

**VILLE D'ANTONY**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE D'INSTALLATION DU 28 MARS 2026**

La séance est ouverte à 11h sous la présidence de Monsieur Jean-Yves Sénant, Maire sortant de la Ville d'Antony et doyen d'âge.

**M. Jean-Yves SENANT** : Il m'appartient, en tant que doyen d'âge d'ouvrir cette séance d'installation du nouveau conseil municipal. Je demande au plus jeune de nos élus, Monsieur Romain Montbeyre-Soussand, de faire l'appel.

**M. Romain MONTBEYRE-SOUSSAND** : Merci Monsieur Sénant, j'avoue que j'ai été un peu surpris d'apprendre que j'étais le plus jeune de ce conseil municipal parce que j'ai quand même 28 ans, et donc je pense qu'il faut qu'on s'interroge collectivement sur la place qu'on laisse à la jeunesse dans notre démocratie....

**M. Jean-Yves SENANT** : Nous avons plus jeune que vous mais malheureusement il était 38<sup>ème</sup> et nous n'avons pas eu la 38<sup>ème</sup> place qu'on aurait dû avoir.

**M. Romain MONTBEYRE-SOUSSAND** : Il faudrait leur laisser des places plus hautes.

(Il est fait appel des conseillers municipaux.)

**Conseillers excusés ayant donné pouvoir :**

Mme SALL à Mme NODE-LANGLOIS M. BENSABAT à M. SENANT

**M. Jean-Yves SENANT** : Je vais vous donner connaissance des résultats des élections : il y avait 40.101 inscrits, il y a eu 23.053 votants, et 22.620 suffrages exprimés. Ont obtenu :

- la liste Antony en Partage conduite par Madame Virginie Evennou :  
2 207 voix, 9,76 %, qui a obtenu 2 élus.

- la liste Antony pour Tous conduite par Jean-Yves Sénant et Aude Nodé-Langlois, qui a obtenu 11 359 voix, soit 50,22 %, et 37 élus.

- La liste Antony Terre Citoyenne conduite par David Mauger, qui a obtenu 6 128 voix, 27,09 %, soit 7 élus.

La liste Antony à Venir conduite par Perrine Precetti, qui a obtenu 2 926 voix, 12,94 %, soit 3 élus.

Je déclare les nouveaux élus installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur le Sénateur, cher Roger, Monsieur le Président du Département, cher Georges, Monsieur le Président du Territoire, cher Carl, Monsieur le Maire de Clamart, cher Yves,

Chers collègues et mes chers amis dans l'assistance, c'est la deuxième fois que j'ai l'honneur de présider la séance d'installation d'un nouveau conseil municipal en tant que doyen d'âge... Cela conserve !

La première fois, c'était le 23 mai 2020, dans cette même salle, mais à huis-clos à cause de l'épidémie de Covid qui sévissait alors. Mais cette fois, je tiens à rassurer mes collègues de l'opposition, ce sera probablement la dernière.... Encore que....

Je ne suis pas que le plus âgé des membres de ce conseil municipal mais je suis aussi le plus ancien ! Quand le samedi 22 octobre 1983, j'ai participé à mon premier conseil municipal qui devait élire comme maire Patrick Devedjian, je n'imaginai pas que j'en serais encore membre en 2026. 43 ans plus tard.

Je n'imaginai pas que de tous ceux qui entouraient Patrick Devedjian dans son triomphe, je serais un jour le dernier témoin au conseil.

Le 16 octobre 1983, notre majorité municipale qui était alors l'Union de l'Opposition, a arraché de haute lutte la Ville d'Antony au parti communiste. Depuis cette date, elle a été reconduite 7 fois, 3 fois sous la direction de Patrick Devedjian, 4 fois sous la mienne. Je remercie les

électeurs qui au long de ces 4 décennies et de nouveau dimanche dernier, ont validé les orientations que nous avons choisies pour notre ville.

En 1983, Antony était encore une ville en formation. Elle venait de passer en 30 ans de 20 000 à 55 000 habitants et son avenir était loin d'être défini. Certains la voyaient poursuivre sur sa lancée et atteindre rapidement les 85 000 habitants. Son ancien maire, Georges Suant, avait envisagé dans les années 70 de transformer radicalement le centre ville en doublant la largeur de la rue Mounié et en construisant des immeubles de grande hauteur comme dans d'autres villes proches. La municipalité communiste, qui lui avait succédé, avait multiplié les programmes de logements sociaux sur les terrains disponibles. Nous, nous avons une autre option : faire d'Antony une ville qui ressemblerait à une ville de province à quelques encablures de Paris. Une ville de province, c'est une ville qui a une histoire, qui, des siècles passés, a hérité d'un patrimoine, qui s'est forgé un cadre de vie et des traditions. Pour donner à Antony un air de ville de province et non d'une partie indifférenciée de la banlieue parisienne, il fallait maintenir son caractère pavillonnaire, dynamiser son marché et son commerce de proximité, lancer des animations qui deviendraient bientôt des traditions incontournables, veiller à la qualité de son habitat et à son cadre de vie. Il fallait donner à la Ville d'Antony une identité propre.

43 ans ont passé et j'ai le sentiment que nous avons réussi. Les zones pavillonnaires se renouvellent. Elles ont bien résisté à la pression exercée par la densification imposée dans l'agglomération parisienne, et leurs espaces verts sont désormais préservés par notre réglementation de l'urbanisme. Nous avons veillé, année après année, à améliorer progressivement le cadre de vie qui est de plus en plus un atout majeur de son attractivité. Comme le sont pour les familles les grands logements, les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les centres de vacances en Bretagne et dans les Alpes que nous avons conservés ainsi que la toute récente Maison des Familles. Comme le sont aussi les équipements sportifs et culturels construits ces dernières années : le cinéma qui est un des meilleurs cinémas Art et Essais de France, l'Espace Eric Tabarly et le complexe Arnaud Beltrame qui sont reconnus au niveau national et international, qui fait d'Antony une ville sportive de pointe. Comme le sont aussi le marché reconstruit il y a vingt ans et le commerce du centre-ville. Comme le sont la richesse de sa vie associative et la diversité de ses animations. Et comme l'est le nouveau centre-ville.

Ces réalisations, dont nous pouvons être fiers, nous les devons bien sûr au travail accompli par les équipes successives de la majorité municipale qui s'y sont consacrées pendant 43 ans, mais je dois le dire et même si cela va vous surprendre, nous le devons aussi à l'opposition, eh oui. On ne peut pas dire sincèrement que l'opposition se soit montrée

particulièrement constructive. A aucun moment. Au contraire elle s'est opposée vigoureusement, frontalement, sans concessions, à tous nos projets, qu'il s'agisse du sort de notre résidence universitaire, de la rénovation urbaine du Noyer Doré, de la construction de multiples équipements, de la vidéoprotection et du réaménagement du centre-ville. Nos projets, elle a tout fait pour les bloquer, et elle continue, et pourtant je pense sincèrement qu'on lui doit une part de nos réussites. Ce n'était pas son intention, bien entendu, mais par la pression sévère du contrôle qu'elle exerce sur notre action, elle nous a obligés à être meilleurs et à mieux travailler nos projets. Si nous avons aussi bien réussi, c'est donc aussi grâce à l'opposition. C'est toute la vertu des lois Defferre de 1982 qui ont introduit une représentation des minorités dans les conseils municipaux. Par la violence de ses critiques, l'opposition nous a conduits à mieux maîtriser notre action et à obtenir de meilleurs résultats, je tiens ce matin à la remercier.

La Ville d'Antony, cependant, n'est pas encore achevée, à la différence de certaines villes voisines. Il nous reste à compléter le quartier Jean Zay avec la médiathèque et la dernière résidence étudiante. Il reste à reconstruire l'école Anatole France et le futur centre Malraux. Il reste à réaliser le quartier Antonympole, ce sera l'enjeu du nouveau mandat que nous ouvrons aujourd'hui.

La nouvelle majorité municipale Antony pour Tous qui vient d'être élue dimanche dernier a donc cette ardente obligation. Elle aborde son mandat avec enthousiasme et détermination. Il lui en faudra pour surmonter les épreuves inévitables et pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent à une ville importante comme la nôtre. Je suis certain qu'elle en a les capacités et qu'elle réussira, et j'ai toute confiance en Aude Nodé-Langlois pour conduire cette nouvelle majorité.

Je compte aussi sur l'opposition qui, en continuant de s'opposer avec vigueur à tous nos projets, et particulièrement à Antonypole où elle est déjà fortement engagée, n'est-ce pas ?, favorisera leur réussite.

Avant de conclure, j'ai une pensée pour Patrick Devedjian qui nous a quittés le 28 mars 2020, il y a exactement 6 ans jour pour jour, victime du Covid. C'est lui qui avait donné ces orientations que nous réalisons aujourd'hui.

Nous le remercions, et moi, je vous remercie de m'avoir écouté.

## **1 – ELECTION DU MAIRE**

**M. Jean-Yves SENANT** : Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer avant de passer à l'élection du maire ?

**M. David MAUGER** : Je me porte candidat.

**M. Pascal COLIN** : Merci Monsieur le Maire : Nous sommes aujourd'hui, dans l'équipe Antony A Venir et parmi les élus, dans un

moment historique puisque nous installons un nouveau conseil municipal. Il se trouve qu'en 1983, nous nous sommes retrouvés, cher Jean-Yves, et j'ai donc aussi une petite ancienneté historique dans ce conseil, la politique est un temps long et c'est toujours important de le prendre en compte.

Je voulais dire plusieurs petites choses : Premièrement nous avons la chance d'être dans une démocratie et nous avons vécu dans toutes les communes des élections sans bombes, sans crises majeures, c'est une des richesses de la démocratie, on peut vraiment s'en réjouir.

Deuxième chose : la démocratie a vécu durant cette campagne de deux mois avec 255 personnes, puisqu'il y a 51 personnes sur 5 listes, des citoyennes et des citoyens, des Antoniennes et des Antoniens qui ont décidé de consacrer de leur temps, de leur énergie, de leur conviction, à s'engager dans la vie publique. Et moi je tiens à dire, et je pense que l'on est nombreux à le partager, un grand merci à tous ces citoyennes et ces citoyens qui s'engagent dans la vie locale avec cœur. Parce qu'il faut beaucoup d'énergie aujourd'hui pour croire à la politique et l'échelon local, l'échelon communal, est un des vrais échelons de la démocratie. Et cela, nous devons le faire vivre.

Donc on a pu vivre cela, 5 listes au premier tour, 4 au deuxième, une de majorité et 3 d'opposition, les faits sont certains, les commentaires sont libres et il faut toujours respecter le choix des électeurs et des électrices.

De ce côté-là on doit être vigilant et bienveillant, et dans la construction et pas dans l'opposition stérile.

En ce qui nous concerne, dans notre sensibilité qui est celle d'Antony A Venir, certains nous ont traité de « droite conservatrice », d'autres de « gauchistes »... franchement la balle avec nous est résolument au centre. Notre positionnement dans ce conseil sera une force de propositions, de construction, de vigilance, tout ce qui sera positif -et nous avons participé, dans le passé, aux décisions- sera défendu par nous, tout ce qui nous semblera porter atteinte à l'intérêt général sera mis en avant et précisé par nous.

Nous avons avec nous Perrine Precetti qui était Première Adjointe de l'équipe municipale, quand on est premier adjoint des adjoints, cela a un sens politique fort, et nous avons élu, et j'ai participé et je n'ai pas regretté sur un certain nombre de décisions, Jean-Yves Sénant Maire et Perrine Précetti Première Adjointe, et normalement quand un premier adjoint est installé, on pense qu'il va suivre une continuité. La logique pour nous -après on peut avoir des débats et des discussions- est de présenter la candidature de Perrine Precetti qui nous semble avoir la compétence, le courage, et les convictions nécessaires pour assurer la continuité de cette Ville. Et je lui passe la parole. Merci.

**Mme Perrine PRECETTI** : Bonjour à tous, je tiens à remercier au nom d'Antony A Venir les milliers d'Antoniens qui ont voté pour notre liste

et c'est pour eux que je me présente. Merci pour votre confiance, pour les échanges dans tous les quartiers, pour vos mots d'encouragements et les nombreux messages de soutien.

Notre place ici montre que la victoire du pluralisme démocratique est acquise. Nous connaissons bien la Mairie, le rôle du conseil, nous en avons l'expérience depuis quelques années, et nous savons comment ça fonctionne. Nous souhaitons une méthode claire, partagée et transparente. Nous serons fidèles à nos priorités et à l'état d'esprit défendu dans notre projet, nous serons attentifs aux finances particulièrement, à la cohésion sociale, à la vie dans tous les quartiers, à la sécurité, à l'aménagement du Territoire. L'avenir du quartier Antonympole sera une préoccupation majeure pour qu'Antony redevienne une ville dynamique et attractive où il fait bon vivre et travailler, nous voulons travailler pour tous les Antoniens et rien que pour les Antoniens. Merci.

**M. David MAUGER** : Comme je l'ai dit, je me porte candidat au nom du collectif Antony Terre Citoyenne, collectif d'union de la gauche et de l'écologie. Un mot sur les chiffres que vous avez donnés sur les résultats des élections : notre liste a recueilli 6 128 voix, soit 27 % des suffrages. Nous remercions tous les habitants qui ont voté pour notre liste, ce qui renforce ainsi le premier groupe d'opposition.

Mais je pense aussi aux 42,6 % d'électeurs et électrices qui se sont abstenus et qui représentent la majorité des électeurs...une majorité

relative. Nous devons être modestes avec une liste majoritaire qui a recueilli 28 % des voix des électeurs inscrits seulement et notre liste 15 %. A chaque élection nous devons aux électeurs une campagne de qualité qui donne les enjeux loin de toute caricature pour redonner du sens au vote. A l'heure de la montée de l'extrême-droite, on ne peut pas se satisfaire des campagnes qui jouent sur la peur et qui éloignent une grande partie des électeurs. Je pense tout particulièrement aux jeunes, j'ai l'honneur de présider ce groupe Antony Terre Citoyenne profondément renouvelé et rajeuni grâce à Emmanuelle Guillard et Romain Monbeyre-Soussand, les deux sans affiliation politique comme moi. Mais grâce aussi à Luc Couturier, à Claire Donovan, Benjamin Burlon et Fatiha Aarour engagés respectivement à LFI, aux Ecologistes, au Parti Communiste et au Parti Socialiste.

Notre collectif fort de 250 membres puisque chez nous la campagne ne se limite pas aux 50 personnes présentes sur la liste a fait une campagne de terrain et de transparence, sans dissimuler ni nos appartenances politiques ni l'identité de notre candidat. Nous avons fait campagne sur un projet de rassemblement construit avec les habitants, nous continuerons avec la même méthode, avec de nombreuses réunions publiques à venir, avec des propositions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants et pour réconcilier l'ensemble des quartiers d'Antony. Je vous remercie.

**Mme Virginie EVENNOU** : Bonjour à toutes et à tous, nous sommes les nouveaux au conseil municipal, du suffrage des Antoniens s'est dégagée une majorité et elle a la responsabilité d'agir mais la démocratie locale ne s'arrête pas au soir des élections et ne se résume pas à une majorité qui décide. Chaque jour exige un débat digne, une opposition respectée, et un contrôle permanent de l'action publique.

Au nom du Groupe Antony En Partage, je veux d'abord remercier, nous voulons d'abord remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance, votre vote a fait rentrer au conseil municipal une gauche démocratique, européenne, laïque, constructive, attachée au concret, à la justice, ainsi qu'au respect de tous les quartiers.

Nous ne venons pas ici pour commenter la vie de la ville, nous venons pour peser et nous pèserons. Dès ce premier conseil municipal nous demandons un cadre clair pour le mandat, un accès effectif aux documents, des commissions qui soient de vrais lieux de travail et d'échanges, des réponses aux questions de l'opposition, et le respect des droits de chaque groupe, la transparence n'est pas un bonus, c'est une obligation démocratique.

Notre priorité politique est simple : rééquilibrer Antony. Nous serons particulièrement vigilants aux quatre axes suivants :

- Ecole, enfance, jeunesse, c'est là que se joue l'avenir d'Antony, et au-delà bien sûr, il ne peut dépendre du quartier où l'on grandit ;
- Urbanisme et logement, nous refusons une ville à plusieurs vitesses ;
- Sécurité et prévention, nous sortirons des discours et des slogans pour regarder les résultats ;
- Mobilité, voirie, énergie : une ville plus respirable, des déplacements plus simples, et une sobriété utile qui baisse les dépenses publiques.

Quand une décision ira dans le bon sens, nous le dirons et nous la soutiendrons, quand elle sera injuste, opaque, inefficace, nous la combattrons, avec constance, avec sérieux, avec une seule boussole : l'intérêt général et l'égalité entre les Antoniennes et les Antoniens.

Je vous remercie et je vous informe de ma candidature.

**M. Jean-Yves SENANT** : Nous avons donc quatre candidats. Le 4 avril 2003, Patrick Devedjian avait présenté ma candidature pour le poste de Maire d'Antony au conseil municipal. 23 ans plus tard, je présente aujourd'hui la candidature d'Aude Nodé-Langlois.

Monsieur Montbeyre-Soussand va de nouveau faire l'appel pour les votes. Nous disposons d'un isoloir, vous pouvez si vous le souhaitez l'utiliser.

(Il est fait appel des conseillers municipaux pour l'élection du Maire à bulletin secret.)

**M. Jean-Yves SENANT** : Pour le dépouillement, j'appelle Mathieu Courdesses, Benjamin Burlon, Christiane Enamé et Yann Le Bihen.

(Il est procédé au dépouillement.)

**Ont obtenu : 37 voix pour Mme Aude Nodé-Langlois ; 7 voix pour M. David Mauger ; 3 voix pour Mme Perrine Precetti ; 2 voix pour Madame Virginie Evennou.**

**M. Jean-Yves SENANT** : **Aude Nodé-Langlois est élue Maire d'Antony.**

(Monsieur Jean-Yves Sénant remet l'écharpe de Maire à Mme Nodé-Langlois.)

**Mme Aude NODÉ-LANGLOIS** : Monsieur le Sénateur, Cher Roger, Monsieur le Président du Département des Hauts de Seine, Cher Georges, Monsieur le Président du Territoire de Vallée Sud Grand Paris, Cher Carl, Monsieur le Maire de Clamart, Cher Yves,

Chers collègues du conseil municipal, Mesdames et Messieurs,

Ce matin je veux simplement vous dire Merci, je l'ai beaucoup dit pendant la campagne mais je crois qu'il est important de le rappeler ici, dans ce moment si particulier, pour lui donner tout son sens, merci pour votre confiance.

Je mesure pleinement la responsabilité que vous me confiez aujourd'hui, ce qu'elle représente, et je l'accueille avec beaucoup d'humilité.

Je veux d'abord saluer Jean-Yves Sénant qui a dirigé Antony pendant plus de vingt ans, 23 ans exactement, je vous demande chers collègues, et vous ici tous présents de vous lever et d'applaudir comme il se doit Jean-Yves Sénant.

(Applaudissements et ovations)

Jean-Yves, eh oui, je vais désormais vous appeler Jean-Yves et non plus Monsieur le Maire comme je l'ai fait pendant ces 20 dernières années, -cela va nous faire tout drôle à tous les deux- nous avons travaillé ensemble pendant 7 ans dans une proximité quotidienne, avec constance, animés par un engagement sincère, et pour ma part avec la plus grande loyauté. Pendant toutes ces années je me suis engagée à vos côtés en consacrant sans compter mon temps à votre action au service des Antoniens. Je l'ai fait sans relâche avec toute ma détermination, ma ténacité, tout simplement parce que je crois en vous Jean-Yves, à l'homme que vous êtes, et en votre manière d'exercer cette magnifique fonction.

Ces 7 ans ont forcément créé des liens inaltérables et indéfectibles. J'ai vu votre sérieux, votre patience, votre sens du détail, votre capacité à tenir bon quand il le fallait, j'ai tellement appris à vos côtés ! Et je veux vous

remercier ici pour la confiance que vous m'avez accordée et la manière dont vous avez préparé cette transition.

Il faut le souligner, Jean-Yves est l'un des très rares maires sortants à avoir annoncé aussi clairement qu'il passerait la main immédiatement après l'élection. C'est une décision courageuse, un geste rare, un geste qui dit beaucoup de sa conception de l'engagement pour le service public.

Cette transition, nous l'avons préparée ensemble, sereinement, dans un profond respect l'un pour l'autre, avec une vraie noblesse d'âme, je veux vous remercier pour cela.

Soyez assurés que notre action s'inscrira dans la continuité de ce que vous avez engagé, avec fidélité et modestie, je suis consciente que dans ces fonctions nous apprenons chaque jour, c'est d'ailleurs l'une des grandes richesses de la fonction de maire qui reste pour moi le plus beau des mandats, le plus ancré, celui où l'on agit concrètement sur la vie quotidienne des habitants.

Je veux également avoir un mot pour Patrick Devedjian dont l'anniversaire de la disparition coïncide avec mon élection. Il y a je crois un petit symbole dans tout cela sans que nous l'ayons vraiment cherché. Patrick était un homme visionnaire, celui qui a refusé qu'Antony reste une ville dortoir, c'est sous son impulsion que la ville s'est modernisée en proposant un nouveau modèle de ville, une ville de province dotée de toutes les infrastructures aux portes de Paris. Lui, l'homme de culture, a su

développer et rendre attractive Antony en développant ses équipements culturels. C'est aussi grâce à lui, avec l'engagement de Jean-Paul Dova et de Marie-Louise Marlet, que le commerce du centre-ville s'est renforcé et que les entreprises se sont installées.

Quand j'étais lycéenne à Sophie Barat, j'entendais déjà dire que Patrick Devedjian avait transformé sa ville, et quand j'ai commencé à travailler ici, j'ai compris ce que cela voulait dire : des projets structurants, une vision claire, une exigence permanente que Jean-Yves a portée quand je suis arrivée et que je m'engage à poursuivre à mon tour.

C'est dans la ville qu'il avait façonnée que j'ai grandi professionnellement grâce à Sophie, sa femme, qui m'a engagée en 2005 et que je remercie chaleureusement.

Beaucoup de ce que nous faisons aujourd'hui repose sur les bases que Patrick a posées, je veux simplement dire que je m'inscris aussi dans cette continuité-là.

Je veux maintenant m'adresser à l'administration municipale. Depuis vingt ans je travaille à vos côtés, j'ai pu mesurer votre engagement, votre professionnalisme, votre sens du service public, je vous ai vus vous lever tôt, finir tard, très très tard, gérer les urgences, les imprévus, les projets complexes, les attentes des habitants, sans compter vos heures. Je veux vous remercier pour tout ce que vous faites et je souhaite de tout cœur que nous tous, dans cette assemblée, nous soyons fiers d'avoir des femmes et

des hommes si engagés pour cette ville que nous aimons tant et ces habitants auxquels ils essaient chaque jour de rendre le meilleur service.

Alors bien sûr il reste encore à faire, à améliorer mais je vous le dis ici : aucun projet politique ne peut se réaliser sans une administration qui a le sens du service public et qui s'investit pour l'intérêt général. Et nous avons cette chance-là à Antony.

Je connais votre travail, je sais ce qu'il exige et nous continuerons à travailler ensemble dans le respect, dans la confiance et dans la clarté. Nous aurons besoin les uns des autres et je sais que nous serons au rendez-vous.

Je veux aussi saluer l'équipe qui m'entoure, vous avez été incroyables, tout simplement magnifiques ! Vous nous avez portés avec Jean-Yves sans relâche et vous avez cru en nous en démontrant votre engagement sans faille sur le terrain chaque jour. Nous avons vécu ces derniers mois intensément, nous avons pris des coups comme dans toutes les campagnes mais nous sommes restés debout, soudés, unis, et vous avez été forts, très, très forts, du fond du cœur merci !

Vous êtes des femmes et des hommes qui avez accepté de mettre votre énergie et vos compétences au service de la Ville. Je sais pouvoir compter sur vous dans la mission qui est désormais la nôtre, il faut rester humble, ne pas chercher la lumière, être là au service de tous les Antoniens. Aujourd'hui votre statut change, et cela implique de nouvelles

responsabilités : redonner de la noblesse à la politique, prendre de la hauteur, être à l'écoute et agir toujours pour le bien commun. Nous avons travaillé ensemble, nous avons construit ensemble, et nous allons continuer ensemble. La continuité, c'est nous, et c'est une continuité sérieuse, exigeante, profondément attachée à notre ville.

Dès aujourd'hui nous nous mettons tous au travail, nous allons poursuivre ce que nous avons engagé :

- Une politique familiale au service des enfants et des parents, l'éducation et la parentalité resteront au cœur de nos priorités.
- Parce que la sécurité est la première des libertés, nous allons renforcer la sécurité du quotidien et lutter contre les incivilités.
- Parce que les Antoniens méritent le meilleur cadre de vie, nous allons améliorer la propreté de la ville car c'est une attente forte et légitime des habitants.
- Il faudra aussi adapter Antony au changement climatique en poursuivant la rénovation énergétique de nos écoles et de nos bâtiments publics. Préparer la ville aux défis et enjeux de demain et notamment à des étés plus chauds.
- Soutenir le commerce, notre vie culturelle, notre vie sportive, développer Antonypole et attirer les entreprises de demain, renforcer la solidarité et accompagner les plus fragiles.
- Maintenir des finances saines malgré toutes les contraintes.

- Et parce que beaucoup d'habitants nous l'ont demandé pendant la campagne nous mettrons en place des réunions régulières dans les quartiers pour faire des points d'étape sur les avancées, écouter les attentes, et traiter ensemble tout ce qui relève du quotidien.
- Si le quotidien restera notre priorité, mon rôle est aussi de porter la voix de notre Ville auprès de tous les grands décideurs. Vous pouvez compter sur moi pour poursuivre ce travail de l'ombre et pourtant vital : celui de la diplomatie territoriale. Qu'il s'agisse du Territoire, du Département, de la Métropole, de la Région ou encore de l'Etat, nous continuerons de renforcer notre maillage régional pour que ces partenaires soutiennent nos projets tant par leurs financements que par leur ingénierie.

Je suis convaincue que l'avenir de notre commune se joue au-delà de ses limites administratives. Nous devons bâtir avec nos voisins une ambition partagée au service de nos habitants. Le Grand Paris Express en est l'illustration la plus concrète. Son ouverture dans dix-huit mois marquera un tournant historique, les Antoniens seront seulement à quelques minutes du centre de la capitale ; il va offrir à notre ville de nouvelles opportunités, créer des synergies inédites et nous connecter à des pôles d'excellence comme Paris-Saclay.

Tout cela, nous le ferons avec méthode, avec sérieux et toujours dans un dialogue constructif. Ce matin je prends un engagement clair, je ferai de mon mieux chaque jour pour être à la hauteur du poste qui m'est confié et de la confiance que vous m'accordez. Comme l'a été Jean-Yves, je serai un maire qui rassemble, un maire qui agit sans compter ses heures, un maire présent sur le terrain, un maire attaché à des finances saines pour notre ville, je serai un maire profondément attaché à Antony, cette ville que j'aime.

Merci pour votre confiance, merci pour votre soutien, et maintenant chers collègues, au boulot !

Merci infiniment.

Monsieur Mauger, vous avez une question ?

**M. David MAUGER** : Tout d'abord je souhaite vous adresser au nom du groupe Antony Terre Citoyenne nos félicitations républicaines.

**Mme le Maire** : Merci.

**M. David MAUGER** : Je le répète, notre groupe renouvelé continuera son action au sein de ce conseil municipal avec des propositions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants et réconcilier l'ensemble des quartiers. Je voudrais juste citer certains des dossiers que nous avons en tête :

- Le projet Antonypole, vous l'avez évoqué, il est temps de revenir à la raison, c'est ce que vous demandent à la fois les entreprises, il faut préserver l'emploi et préserver les futurs habitants des nuisances de ce secteur.

- En matière de jeunesse, il faut se souvenir de la promesse d'une Maison des Jeunes et d'activités ouvertes l'été.

- En matière de transports, avec 6 stations RER et bientôt 7, Antony doit mieux défendre la qualité des transports auprès d'Ile de France Mobilités et la RATP.

- En matière de santé, nous continuerons de promouvoir la mise en place d'un centre municipal de santé plusridisciplinaire à même de répondre aux besoins des habitants du quartier des Baconnets.

- Pour les séniors et en ce qui concerne le CCAS, il est nécessaire de renforcer son action pour favoriser le maintien à domicile et plus d'aide pour les plus précaires.

- En matière d'accessibilité la ville est en retard, rattrapons-le sans attendre.

- En matière de logement, il faut absolument mettre en place la transparence des attributions à laquelle la loi nous oblige, et aussi mettre l'accent non seulement sur la propreté mais aussi plus

d'action de la part du bailleur Hauts-de-Bièvre Habitat en faveur des logements sociaux de la Ville.

- En matière d'urbanisme, il est temps de réconcilier la ville et la nature, mettre l'accent sur la prévention des risques climatiques.

- Pour la culture, soutenons les initiatives de décentralisation de l'action culturelle. Vous avez rendu hommage au travail de contrôle de l'opposition mais nous devons reconnaître que nous n'avons pas pu vous empêcher de faire d'Antony la troisième ville la plus endettée de sa strate.

Nous demandons que soit mis en place un audit financier indépendant dont les conclusions seront publiées à destination des Antoniens.

Comme tout au long du mandat passé, nous serons une opposition vigilante et constructive, soucieuse de l'intérêt général, présente sur le terrain, à l'écoute des habitants, des habitantes et des associations. Nous vous rappellerons constamment l'urgence de la transition écologique, l'impératif de justice sociale, et l'importance d'une démocratie en action. Et en matière de démocratie, justement, conformément à l'article L2121-19, nous exposerons à la fin de ce conseil municipal deux questions orales ayant trait aux affaires de la commune.

**Mme le Maire** : Non, ce n'est pas à l'ordre du jour.

**M. David MAUGER** : C'est la loi.

**M. Jean-Yves SENANT** : Non. Au prochain conseil.

**M. David MAUGER** : Vous n'avez donc pas l'intention de respecter la loi ?

**Mme le Maire** : Non, vous le ferez le 9 avril.

Une question de Mme Précetti ?

**Mme Perrine PRECETTI** : Ce n'est pas une question. Nous reconnaissons la fonction et au nom d'Antony A Venir nous vous félicitons.

**Mme le Maire** : Merci Madame Precetti.

**Mme Virginie EVENNOU** : Au nom d'Antony En Partage, nous vous félicitons pour votre élection.

**Mme le Maire** : Merci beaucoup.

Nous allons désormais passer à l'ordre du jour qui appelle tout d'abord la détermination du nombre d'adjoints...

## **2 – DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS**

(Lecture par Madame le Maire de l'article L2120-2 du code général des collectivités territoriales...)

**Mme le Maire** : Il est proposé au conseil municipal de désigner 14 adjoints au Maire comme c'était le cas au précédent mandat. Je mets aux voix cette délibération.

**M. Benjamin BURLON** : Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, je voulais vous dire que nous ne prendrons pas part au vote au nom du groupe Antony Terre Citoyenne.

Et j'aimerais clarifier quelques petites choses : déjà du fond du cœur je vous souhaite que votre nouvelle équipe fasse preuve de plus de charisme, plus de sympathie et d'être plus disponible envers les gens... ce n'est pas moi qui le dis, c'est M. Sénant qui a qualifié ainsi son équipe sortante dans les colonnes du Parisien, je vous enverrai l'article avec plaisir.

Ensuite, dans un second temps, nous serons vigilants notamment sur le fait que les délégations et l'organisation de votre majorité prennent en considération des sujets qui nous tiennent à cœur tels que par exemple le logement, la santé, la justice sociale, ou l'égalité entre les quartiers. Et également le refus de toutes les discriminations. Dans le cas contraire soyez assurés qu'Antony Terre Citoyenne qui est l'union de toute la gauche à Antony sera là pour porter ces valeurs au cœur du débat municipal. Merci beaucoup.

**Mme Christiane ENAMÉ** : Bonjour à tous, la liste Antony A Venir ne participera pas au vote concernant les adjoints.

**Mme Virginie EVENNOU** : Nous ne participerons pas non plus au vote.

**Mme le Maire** : C'est noté. Merci.

**(Vote à main levée : Pour : 37 et 12 ne prenant pas part au vote)**

**Mme le Maire** : **La délibération est adoptée**, je vous en remercie chers collègues, et bravo.

### **3 – ELECTION DES ADJOINTS**

**Mme le Maire** : La suite de l'ordre du jour appelle la désignation des adjoints, nous allons procéder à un scrutin secret, j'ai reçu la candidature de la liste menée par Jean-Yves Sénant avec : Jean-Yves Sénant, Pauline Galli, Pierre Médan, Christel Berthier, Fabien Hubert, Laïla Rafik, Wissam Nehmé, Claire Genest, Laurent Pégorier, Elodie Doumeng, Saïd Ait-Ouaraz, Stéphanie Schlienger, Edouard Kalonji, et Anne Fauret.

**Mme Clare DONOVAN** : Bonsoir Madame le Maire, bonsoir à toutes et à tous, les élus de la liste Antony Terre Citoyenne ne prendront pas part au vote. Je voudrais quand même saisir cette occasion pour formuler un vœu : que cette nouvelle mandature permette de renouer avec l'ambition écologique affichée en 2020 et qui a été délaissée depuis. Le dérèglement climatique s'accélère, la perte de la biodiversité s'aggrave, les effets nocifs des pesticides et des polluants dits « éternels » et la pollution atmosphérique sont amplement démontrés face à ces risques. Et ce sont les plus

précaires, les plus vulnérables, à savoir les seniors et les enfants, qui sont les premiers exposés. Il devient urgent de mener à bien la rénovation thermique des écoles, la végétalisation des cours, la plantation d'arbres, on en avait promis 1 000 à Jean Zay en 2020 et 5 000 à Antonypole ; d'augmenter la part de produits bio dans la restauration collective et de promouvoir une mobilité douce et les transports en commun.

Des projets dont beaucoup étaient annoncés ici même, dans cette même salle, en 2020, lors du conseil d'installation. Que l'on mène à bien une transition écologique déterminée et volontaire dans l'intérêt de toutes les Antoniennes et tous les Antoniens. Merci.

**Mme le Maire** : Merci, on passe au vote. Monsieur Montbeyre-Soussand, voulez-vous bien faire l'appel s'il vous plait ?

**(Il est fait appel des conseillers municipaux et procédé au dépouillement)**

**La liste conduite par Jean-Yves Sénant est élue avec 37 voix.**

**Madame le Maire remet l'écharpe à chaque maire-adjoint dans l'ordre suivant :**

Premier maire-adjoint : Jean-Yves Sénant

Deuxième maire-adjoint : Pauline Galli

Troisième maire-adjoint : Pierre Médan

Quatrième maire-adjointe : Christel Berthier

Cinquième maire-adjoint : Fabien Hubert

Sixième maire-adjointe : Laïla Rafik

Septième maire-adjoint : Wissam Nehmé

Huitième maire-adjointe : Claire Genest

Neuvième maire-adjoint : Laurent Pégurier

Dixième maire-adjointe : Elodie Doumeng

Onzième maire-adjoint : Saïd Ait-Ouaraz

Douzième maire-adjointe : Stéphanie Schlienger

Treizième maire-adjoint : Edouard kalonji

Quatorzième maire-adjointe : Anne Fauret

#### **4 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL DE TERRITOIRE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLE SUD GRAND PARIS**

**Mme le Maire** : Nous allons désormais poursuivre l'ordre du jour et allons procéder au scrutin secret pour l'élection des représentants du conseil municipal au conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris, sachant que M. Jean-Yves Sénant a été désigné par les urnes conseiller métropolitain et qu'il est donc de droit conseiller territorial.

J'ai reçu pour la majorité les candidatures de : Aude Nodé-Langlois, Fabien Hubert, Pauline Galli, Wissam Nehmé, Christel Berthier, Said Aït-Ouraz, Anne Fauret, Ioannis Vouldoukis, Elodie Doumeng, Patrick Reynier, Laïla Rafik et Christophe Mongardien.

Y a-t-il d'autres candidats ?

**Mme Emmanuelle GOUILLART** : Je commence par saluer tous les élus du conseil, je suis Emmanuelle Guillard pour le groupe Antony Terre Citoyenne, et pour les représentants au conseil de Territoire de Vallée Sud Grand Paris, notre liste est constituée de représentants de notre groupe dans l'ordre de la liste municipale, c'est-à-dire : David Mauger, Emmanuelle Guillard, Luc Couturier, Clare Donovan, Benjamin Burlon, Fatiha Aarour et Romain Montbeyre-Soussand.

En nous élisant représentants du conseil municipal, vous pourrez compter sur nous pour défendre l'intérêt commun, la solidarité, et l'écologie au Territoire. Vous pourrez également compter sur nous pour animer le débat démocratique dans une instance où le pacte de gouvernance a trop souvent verrouillé le débat lors du dernier mandat. Les compétences du Territoire sont larges et nous devons pouvoir expliquer à nos concitoyens comment les décisions sont prises, dans la transparence et le respect de la

pluralité d'opinions politiques, il en va de la confiance de nos concitoyens dans leurs représentants politiques.

Et à propos de démocratie je regrette comme mon collègue David Mauger que vous refusiez l'application de la loi avec nos questions orales, il s'agissait en fait de questions d'actualité brûlante pour lesquelles une réponse rapide de votre part était essentielle, et c'est vraiment dommage.

Avant de rendre la parole j'ai juste une petite question technique sur les élus du Territoire : nous fournissons des listes et pouvez-vous nous confirmer si en cas de démission c'est le prochain ou la prochaine sur la liste qui monte au Territoire ? Je vous remercie.

**Mme le Maire** : Non.

Madame Précetti ?

**Mme Perrine PRECETTI** : Merci. Nous serons également candidats au Conseil de Territoire dans l'ordre de la liste Antony A Venir.

**M. Yann LE BIHEN** : Bonjour à tous, félicitations aux adjoints qui ont été élus ; dans la limite de nos deux personnes nous sommes candidats.

**Mme le Maire** : Merci, nous allons procéder au vote.

(Il est fait appel des conseillers municipaux par M. Montbeyre-Soussand)

**(Vote à main levée et dépouillement)**

**Mme le Maire** : Sont élus au scrutin proportionnel à la plus forte moyenne Conseillers Territoriaux de l'EPT Vallée Sud Grand Paris : Aude Nodé-Langlois, Fabien Hubert, Pauline Galli, Wissam Nehmé, Christel Berthier, Saïd Ait-Ouaraz, Anne Fauret, Ioannis Vouldoukis, Elodie Doumeng, Patrick Reynier, David Mauger, et Emmanuelle Gouillart.

**5 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Mme le Maire** : J'ai reçu les candidatures suivantes : M. Laurent Pégorier, Mme Anne de Courson, Mme Léna Ducasse, Mme Heloïse Carré, Mme Laïla Rafik, Mme Pauline Galli, Mme Hawa Sall, M. Lionel Cuguen. Y a-t-il d'autres candidats ?

**M. Luc COUTURIER** : Oui, pour la liste Antony Terre Citoyenne, il y aura Benjamin Burlon, Clare Donovan, Luc Couturier, Fatiha Aarour, Romain Montbeyre-Soussand, Emmanuelle Gouillart et David Mauger.

Nous, nous défendrons la solidarité entre tous les Antoniens et les Antoniennes, nous serons aussi pour pratiquer le taux d'effort partout où c'est possible, notamment pour l'activité des seniors, et globalement nous nous battons pour que les efforts soient mieux répartis entre les classes sociales.

Je rappelle aussi que c'est le moment pour les associations de déposer leur candidature pour siéger au conseil d'administration, il y a 8 places. Et nous regrettons bien évidemment que les questions ne puissent pas être posées à la fin du conseil.

**Mme Perrine PRECETTI** : Nous nous porterons également candidats avec par ordre Christiane Enamé, moi-même, et Pascal Colin.

**Mme Virginie EVENNOU** : Nous nous porterons aussi candidats tous les deux avec Yann Le Bihen.

**Mme le Maire** : C'est noté, merci, nous allons passer au vote.

(Appel des conseillers municipaux par M. Romain Montbeyre-Soussand, et dépouillement)

**Mme le Maire** : Sont élus : M. Laurent Pégrier, Mme Anne de Courson, Mme Léna Ducasse, Mme Heloïse Carré, Mme Laïla Rafik, Mme Pauline Galli, M. Benjamin Burlon, et Mme Clare Donovan.

**Mme Perrine PRECETTI** : Pouvez-vous donner les résultats du vote ?

**Mme Le Maire** : 37 – 7 – 3 et 2.

**Mme Perrine PRECETTI** : C'est au plus fort reste ?

**Mme le Maire** : Oui.

**Mme Perrine PRECETTI** : Et cela ne nous donne pas un siège ?

**Mme le Maire** : On m'a dit qu'il y avait 8 sièges : 6 + 2, mais je propose qu'on refasse les calculs...

**(L'administration vérifie l'attribution des sièges au plus fort reste.)**

**Mme le Maire** : Il semblerait qu'en effet, l'administration ait fait une erreur. Donc, je suis désolée mais en effet, il y a une correction, c'est bien de reconnaître quand on se trompe, désolé Madame Precetti et donc sont élus, je reprends, au conseil d'administration du CCAS : M. Laurent Pégrier, Mme Anne de Courson, Mme Léna Ducasse, Mme Héloïse Carré, Mme Laïla Rafik, Mme Pauline Galli, M. Benjamin Burlon, et Mme Christiane Enamé.

**Mme Perrine PRECETTI** : Merci d'avoir repris le calcul.

**6 - DETERMINATION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS DE CABINET ET CREATION DES POSTES NECESSAIRES**

**Mme le Maire** : Je vous lis le rapport de la délibération...

(Lecture)

**Mme le Maire** : Donc nous proposons deux postes. Y a-t-il des questions ?

**Mme Fatiha AAROUB** : Si vous le permettez je voudrais tout d'abord revenir sur un élément important qui a marqué la campagne électorale, il s'agit d'une diffamation inacceptable...

**Mme le Maire** : Est-ce que c'est en lien avec la délibération ? Je suis désolée mais nous votons la délibération...

**Mme Fatiha AAROUB** : Nous ne prendrons pas part à ce vote mais je tiens quand même à prendre la parole...

**Mme le Maire** : Non, uniquement sur cette délibération...

**Mme Fatiha AAROUB** : Mais nous sommes en démocratie quand même !

**Mme le Maire** : Non Madame, la démocratie c'est suivre uniquement l'ordre du jour, ce n'est pas le désordre ! c'est tout ! Au prochain conseil d'accord, aucun problème.

D'autres questions ? ... Non, on passe au vote.

**(Vote à main levée : 37 voix Pour et 12 ne prenant pas part au vote.)**

**Mme le Maire** : Cette délibération est adoptée, je vous en remercie.

Je finis avec la lecture de la **Charte de l'élu local** qui vous a été distribuée à tous.

**(Lecture de la charte)**

Je vous remercie, j'invite les assesseurs et le secrétaire de séance à venir signer les PV, je vous remercie infiniment et lève cette séance.

La séance est levée à 12h40.